

Québec, le 26 mai 2006

Monsieur Sylvain Tanguay
Directeur général
Association touristique de la Gaspésie
357, route de la Mer
Saint-Flavie (Québec) G0J 2L0

**Objet : Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Matane par
le Groupe Axor inc.**

Monsieur le Directeur général,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 23 et 24 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

- Quelle est la place des activités reliées à l'énergie éolienne dans la stratégie de développement touristique de votre association ?
- Comment évaluez-vous l'impact sur le tourisme de l'accroissement des parcs éoliens dans la région de Matane ? Y voyez-vous une opportunité ou une contrainte au développement touristique ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, si possible d'ici le 9 juin, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 20 juin prochain à Saint-Ulric.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement en cours de mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

